



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat  
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 10 40  
www.fr.ch/ce

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police DFJP  
Palais fédéral ouest  
3003 Berne

*Courriel :* [helena.schaer@sem.admin.ch](mailto:helena.schaer@sem.admin.ch)  
[michelle.truffer@sem.admin.ch](mailto:michelle.truffer@sem.admin.ch)  
[vernehmllassungSBRE@sem.admin.ch](mailto:vernehmllassungSBRE@sem.admin.ch)

*Fribourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2025*

2025-943

**Modifications d'ordonnances liées à la reprise et à la mise en œuvre du règlement (UE) 2024/1717 modifiant le code frontières Schengen (développement de l'acquis de Schengen) et à une modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration – Procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 28 mai dernier, vous nous avez consultés sur les objets cités en titre, et nous vous en remercions.

Les différentes modifications proposées n'appellent pas de commentaire particulier de notre part et nous pouvons y souscrire. Tout au plus relevons-nous, au sujet de l'ordonnance sur le système d'information centre sur la migration, que la nouvelle procédure de renvoi introduite à l'art. 64cbis du projet de modification de la loi sur les étrangers et l'intégration engendrera certainement davantage de travail bureaucratique de la part des cantons, en raison des nouveaux champs de données à renseigner pour l'établissement des statistiques qui seront nouvellement transmises à la Commission européenne. Si cette charge de travail supplémentaire semble à priori modérée, comme le Secrétariat d'Etat aux migrations l'assure d'ailleurs, nous nous devons de spécifier que le canton de Fribourg ne sera pas en mesure d'y consacrer des ressources supplémentaires si elle devait se révéler, à l'usage, plus conséquente.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

**Copie**

—  
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle et le Service de la population et des migrants ;  
à la Chancellerie d'Etat.